

INFORMATIONS CONCERNANT L'HISTOIRE COMME BRANCHE ENSEIGNABLE

Ces informations s'adressent aux étudiants qui souhaitent être admis directement à la Maîtrise ès Lettres avec Histoire en discipline principale, ou qui souhaitent accéder à la formation à l'enseignement au secondaire I (admission à la HEP avec analyse d'équivalence). En suivant les contraintes détaillées ci-dessous, l'étudiant peut obtenir une formation en histoire équivalente à celle de la discipline de base Histoire faisant partie du Baccalauréat universitaire ès Lettres.

PARTIE PROPEDEUTIQUE

L'étudiant valide 18 crédits ECTS d'enseignements d'histoire :

Dans le Bachelor en science politique, module science politique, partie propédeutique (page 8) :

- Histoire des idées politiques (6 crédits ECTS)
- Histoire internationale contemporaine (6 crédits ECTS)

Dans le Bachelor en science politique, module enseignements à choix, partie propédeutique (page 9) :

- Introduction aux méthodes de l'histoire I (6 crédits ECTS)

DEUXIEME PARTIE

L'étudiant valide entre 44 et 46 crédits d'enseignements d'histoire.

Les enseignements suivants dans le Bachelor en science politique sont obligatoires :

6 crédits dans la deuxième partie du Bachelor en science politique, module enseignements obligatoires (page 10) :

- Histoire internationale (6 crédits ECTS)

6 crédits à valider dans la deuxième partie du Bachelor en science politique, module enseignements à choix en science politique, sous-module « Histoire internationale » (page 14) ou sous-module enseignements à choix libre (page 16) :

- Histoire des relations internationales post-1945 (6 crédits ECTS)
ou
- Histoire politique et sociale de l'Europe au XXe siècle (6 crédits ECTS)

6 crédits à valider dans la deuxième partie du Bachelor en science politique, module enseignements à choix en science politique, sous-module « Histoire internationale » (page 14) ou sous-module enseignements à choix libre (page 16) :

- Histoire internationale contemporaine : nouvelles perspectives (6 crédits)

L'étudiant doit également obligatoirement valider deux enseignements d'histoire non-contemporaine (pour un total de 14 à 16 crédits) dispensés par la Faculté des lettres. Ils doivent être choisis dans la liste ci-dessous et dans deux périodes distinctes (parmi histoire ancienne, histoire médiévale et histoire moderne).

Période Histoire ancienne

Enseignements	Responsable	Heures heb.	Type	Obl./opt.	Semestre	ECTS
Introduction à l'histoire ancienne	Patrick Michel	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00

Période Histoire médiévale

Enseignements	Responsable	Heures hebdomadaires	Type	Obl./opt.	Semestre	ECTS
Histoire médiévale. De l'héritage patristique aux bestiaires : l'histoire culturelle des animaux au Moyen Age	Roberto Biolzi	4	Cours-séminaire	Optionnel	Automne	8.00
Histoire médiévale. Sons, odeurs et couleurs : le Moyen Age par les sens	Martine Ostorero	2	Cours-séminaire	Optionnel	Annuel	8.00
Histoire médiévale : De la prise de Jérusalem à la chute de Constantinople - Les croisades : formes, idéologies et protagonistes (XIe-XVe s.)	Florian Chamorel	2	Cours-séminaire	Optionnel	Annuel	8.00

Période Histoire moderne

Enseignements	Responsable	Heures hebdomadaires	Type	Obl./opt.	Semestre	ECTS
Histoire moderne. Proto-industrialisation, manufacture et industrialisation en Europe occidentale (1680-1820)	Sandro Guzzi- Heeb	2	Cours-séminaire	Optionnel	Annuel	8.00
Histoire moderne. Travailler au XVIIIe siècle : entre perception et pratique	Sylvie Moret Petrini	2	Cours-séminaire	Optionnel	Annuel	8.00
Histoire moderne. Le sommeil à l'époque moderne	Karine Crousaz	4	Cours-séminaire	Optionnel	Automne	8.00
Histoire moderne. Le temps de l'historien	Bela Kapossy	4	Cours-séminaire	Optionnel	Printemps	8.00

Les crédits restants peuvent être choisis librement parmi les enseignements d'histoire proposés dans le cadre du groupe « Histoire internationale », sous-module enseignements à choix en science politique de la 2^{ème} partie du Bachelor en science politique (page 14).